DIX-SEPTIÈME ANNÉE
(31^e de la Collection). (N° 31.) SAMEDI
2 août 1828.

Bibliographie
DE LA FRANCE,

OU

JOURNAL GÉNÉRAL

De l'Imprimerie et de la Librairie,

ET DES CARTES GÉOGRAPHIQUES,
GRAVURES, — LITHOGRAPHIES, — OEUVRES DE MUSIQUE.

Le prix de l'abonnement est de 20 fr. par an avec les *Tables*, qui sont au nombre de trois, savoir : *Table alphabétique des ouvrages*, *Table alphabétique des auteurs*, et *Table systématique des ouvrages*. On souscrit à Paris, chez PILLET aîné, imprimeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n. 7, près du quai; et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

LIVRES FRANÇAIS.

4715. A TOUS LES HABITANS DU GLOBE TERRESTRE. In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Richard, à Cahors.
Vers datés de Moncuq, 21 janvier 1827, et signés *Jean Soubira*, *notaire*.

4716. ANALYSE EN FRANÇAIS DES PIÈCES ÉTRANGÈRES. *Jane Shore*, tragédie anglaise en cinq actes. In-8° d'un quart de feuille. — *Le Croisé en Egypte*, pièce italienne en deux actes. In-8° d'un quart de feuille. Imprim. de Carpentier-Méricourt, à Paris. — A Paris, rue Traînée-Saint-Eustache, n. 10. Prix de chaque. . . . . 0—10

4717. L'ART DE CONSERVER SA SANTÉ *et de prévenir les maladies héréditaires*, ou *l'Hygiène appliquée à tous les âges, tous les sexes, tous les tempéramens, suivant les saisons et les professions diverses*. Par P. J. Mongellaz, docteur de la faculté de médecine de Paris. In-8° de 40 feuilles 5/8. Imprim. d'Henry, à Paris. — A Paris, chez Méquignon-Marvis, rue du Jardinet, n. 13, et à Bruxelles, au dépôt général de la librairie médicale française. Prix. . . . . 8—50

4718. ASTRONOMIE SOLAIRE D'HIPPARQUE, *soumise à une critique rigoureuse et ensuite rendue à sa vérité primordiale*. Par J. B P. Marcoz. In-8° de 25 feuilles 7/8. Impr. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Debure frères, rue Serpente, n. 7.

4719. ATLAS POLITIQUE DE LA FRANCE, *sa législation, ses fastes mi-*

litaires, depuis 1789 *jusqu'au règne de Charles X, avec les antécédens depuis* 1774. Par Weis de Laricherie. N. II. *Assemblée constituante.* In-plano d'une feuille. Imprim. de Rignoux, à Paris. — A Paris, chez Bossange père, rue Richelieu, n. 60; chez Treuttel et Wurtz, et chez l'auteur, rue des Marais-Saint-Germain, n. 16.

Prix inconnu.

4720. BIOGRAPHIE *des hommes célèbres du département du Lot,* ou *Galerie historique des personnages mémorables auxquels ce département a donné le jour depuis la conquête des Gaules jusques à l'année* 1827; ouvrage auquel servira d'introduction une histoire abrégée du Querci. Par J. B. Vidaillet, docteur en médecine. I^re^ livraison (A-DEL). In-8° de 10 feuilles. Imp. de Lescure, à Gourdon.

L'ouvrage aura quatre livraisons, chacune du prix de. . . . . 1—50
On paie une livraison d'avance.

4721. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ET PORTATIVE DES CONTEMPORAINS. Première partie. Trente-neuvième livraison. (GEO-GOD.) In-8° de 6 demi-feuilles. — Quarantième livraison. (GOD-GRE.) In-8° de 6 demi-feuilles. — Quarante-unième livraison. (GRE-GUI.) In-8° de 6 demi-feuilles. Imp. d'Aucher-Eloy, à Blois. — A Paris, rue Saint-André-des-Arts, n. 65. Prix de chaque livraison. . . . . 2—50

Voyez n. 467.

4722. CALENDRIER DE CAHORS, *chef-lieu du département du Lot, pour l'année bissextile* 1828, revu et corrigé. In-24 de 2 feuilles 1/2. Imp. de Richard, à Cahors.

4723. CATALOGUE *des livres imprimés, manuscrits et autographes de la bibliothèque de feu M. Brial, membre de l'institut,* etc., dont la vente se fera le lundi 18 août 1828 et jours suivans, rue Servandoni, n. 24. In-8° de 3 feuilles 1/4. Imprim. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Barrois l'aîné, rue de Seine-saint-Germain, n. 10.

4724. CATHÉDRALES FRANÇAISES, dessinées d'après nature et lithographiées par Chapuy, ex-officier du génie, etc., avec un texte historique et descriptif. Par N. de Jolimont. XIV^e^ livraison. In-4° d'une feuille 1/2, plus 5 planches. Impr. de Goëtschy, à Paris. — A Paris, chez Engelmann, cité Bergère, n. 1. Prix, papier blanc. . . 6—0
Papier de chine. . . . . 10—0

4725. LA CHINE, MŒURS, USAGES, COSTUMES, etc., avec des notices explicatives et une introduction. Par M. D. B. de Malpière. Dix-septième livraison. In-4° d'une feuille, plus 5 planches et 4 pages de musique. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez l'éditeur, rue Saint-Denis, n. 180, etc. Prix. . . . . 15—0

Pour le développement du titre et autres adresses de vendeurs, voyez n. 154.

4726. CHOIX DES PLUS BELLES FLEURS *prises dans différentes familles du règne végétal,* etc. Par P. J. Redouté. Neuvième livraison. In-4° d'une demi-feuille servant de couverture, plus 4 planches. Impr. de Panckoucke, à Paris. — A Paris, chez l'auteur, rue de Seine, n. 6. Prix. . . . . 12—0

Voyez n. 170.

4727. CLINIQUE DE LA MALADIE SYPHILITIQUE. Par M. N. Devergie, enrichie d'observations communiquées par MM. Cullerier oncle, Cullerier neveu, Bard, Gama, Desruelles et autres médecins, avec un atlas colorié, représentant tous les symptômes de cette maladie, dessinés et gravés d'après nature et la belle collection de pièces modelées

en cire de M. Dupont aîné, naturaliste, membre de plusieurs sociétés savantes. Neuvième livraison. In-4° d'une feuille, plus 5 planches. Imp. de Brodard, à Coulommiers. — A Paris, chez Maurice, rue de Sorbonne, n. 5.

L'ouvrage formera deux volumes in-4°, avec 150 planches. On promet, toutes les six semaines, une livraison de 5 gravures, avec texte explicatif. Les cinq cents premières souscriptions étant remplies, le prix de chaque livraison est de. . . . . 8—0

4728. CODE ÉLECTORAL, contenant, 1° la Charte constitutionnelle annotée; 2° les lois relatives aux élections, compris celle du 2 juillet 1828; 3° la solution des principales difficultés qui s'y rattachent, d'après les principes du droit, les circulaires ministérielles et la jurisprudence des cours. Par M. de N., avocat à la cour royale de Paris. In-8° de 3 feuilles 1/4. Imprim. de Decourchant, à Paris. — A Paris, chez Mme Houzé, rue des Petits-Augustins, n. 15.

4729. CODE GÉNÉRAL PROGRESSIF, *par ordre alphabétique et de matières, contenant sur chaque point de la législation les dispositions textuelles des lois et actes du gouvernement qui se sont succédé depuis* 1789 *et de ceux antérieurs non abrogés, suivant la méthode de Pothier, dans ses Pandectes :* Brevets d'invention. Par A. Decourdemanche et Théod. Regnault, avocats à la cour royale de Paris. In-8° de 2 feuilles 3/4. Imp. de David, à Paris. — A Paris, chez l'auteur, rue Sainte-Anne, et chez J. P. Roret, quai des Augustins, n. 17 *bis*. Prix. 1—0

Ce volume est le troisième de la collection, voyez n. 2907 et 3388.

Le code progressif s'imprime non par feuille, mais par quart de feuille et sans pagination. Chaque code présente, refondues dans une seule série, mais en distinguant celles qui sont abrogées, les dispositions des diverses lois sur une matière. Par ce moyen, on a tout à la fois l'histoire de la législation et son dernier état sur chaque point donné depuis 1789 jusqu'à ce jour.

M. Decourdemanche a mis à son travail des numéros d'ordre; mais ces numéros sont de dix en dix, afin de pouvoir intercaler plus tard les dispositions des lois à venir.

A la fin de chaque article est l'indication du n; qu'il porte dans la loi dont il fait partie.

Lors de l'apparition de nouvelles lois, si les articles à intercaler sont courts, on fait réimprimer en plus petit caractère le quart de feuille où ils doivent trouver place. Lorsque les additions ont quelque étendue, au quart de feuille primitif on en substitue deux ou davantage.

Les acquéreurs, au lieu de faire la dépense de nouvelles éditions lorsque les lois subissent des changemens, n'ont à payer que les quarts de feuille qu'on aura réimprimés ou qui seront fournis à raison de sept centimes et demi.

Un nouveau mode de reliûre, appelée *reliûre mobile* (et qui peut s'appliquer aux journaux et aux autres ouvrages publiés par livraison), laisse toute facilité pour les intercalations à faire successivement. Le prix de cette reliûre, pour le format in-8°, est de. . . . . 1—50

4730. CORPS DU DROIT FRANÇAIS, etc., mis en ordre et annoté par Galisset. Cinquante-deuxième livraison. In-8° de 8 demi-feuilles. — Cinquante-troisième livraison. In-8° de 8 demi-feuilles. Imprimerie de Balzac, à Paris.—A Paris, chez Malher et compagnie, passage Dauphine. Prix de chaque livraison. . . . . 2—25

Voyez n. 160.

4731. COURS GRADUÉ ET PRATIQUE D'ANALYSE GRAMMATICALE, *calqué sur les règles de la grammaire française, suivi d'un traité des participes, d'un traité de l'emploi des tems, et d'un modèle d'analyse raisonnée.* Par A. Magnier, instituteur. In-12 de 6 feuilles 1/2. Impr. de Thuau, à Paris. — A Paris, chez Garnier, Hautecœur-Martinet, Brunot-Labbe, et chez l'auteur, rue Phélippeau, n. 8.

4732. DE L'IMPÔT SUR LES SELS, *dans l'intérêt de la production.* In-8° d'une feuille 3/4. Imp. de Pihan Delaforest, à Paris.

4733. DICTIONNAIRE HISTORIQUE, etc. Par l'abbé F. X. de Feller. Septième édition. Tomes XI et XII. (MAG-OTH.) Deux volumes in-8°, ensemble de 62 feuilles. Impr. de Tilliard, à Paris. — A Paris, chez Méquignon-Havard, rue des Saints-Pères, n. 10. Prix de chaque volume. . . . . 6—0

L'édition aura 17 volumes, voyez n. 1237.

4734. DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE DROIT FRANÇAIS, contenant, etc. Par J. B. J. Pailliet, avocat à la cour royale d'Orléans, et plusieurs publicistes, jurisconsultes, administrateurs français et étrangers. Tome V. Deuxième partie. (APPR—ARR.) In-8° de 20 feuilles 1/8. Imprim. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Tournachon-Molin, rue Saint-André-des-Arts, n. 45. Prix. . . . . 5—0

L'ouvrage se composera de 16 volumes en 32 livraisons.

On ne paie rien d'avance. Les souscripteurs qui ont payé d'avance le *dernier* volume ont reçu ou recevront *gratis* les troisième et quatrième livraisons formant le *deuxième volume.*

4735. LE DÎNER DE MADELON, ou *le Bourgeois du Marais*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles. Par M. Desaugiers; représentée sur le théâtre des Variétés le 6 septembre 1815. Nouvelle édition In-8° de 2 feuilles. Imp. d'Herhan, à Paris.—A Paris, cour des Fontaines, n. 7.

4736. DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE *et des vœux qu'il a exprimés en* 1827. In-8° d'une feuille 1/2. Imp. de Migné, à Châteauroux.

4737. ECONOMIE POLITIQUE DES ATHÉNIENS; ouvrage traduit de l'allemand de M. Auguste Boeckh, de l'académie de Berlin, par A. Laligant. Deux volumes in-8°, ensemble de 62 feuilles 3/4. Imp. de P. Renouard, à Paris. — A Paris, chez A. Sautelet, rue de Richelieu, n. 14; et place de la Bourse. Prix. . . . . 15—0

4738. ELÉMENS DE PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE, ou *Précis théorique et pratique de la médecine et de la chirurgie des principaux animaux domestiques.* Par P. Vatel, médecin vétérinaire, professeur de clinique, de médecine opératoire et de médecine légale à l'école royale vétérinaire d'Alfort; suivis d'un Formulaire pharmaceutique vétérinaire, et terminés par un Vocabulaire pathologique, contenant les noms anciens et modernes proposés ou employés dans le langage médical vétérinaire. Tome deuxième et dernier, en deux parties in-8°, ensemble de 59 feuilles, plus 4 planches. Impr. de Gueffier, à Paris. — A Paris et à Montpellier, chez Gabon; à Bruxelles, au dépôt de la librairie médicale française. Prix des trois volumes pour les souscripteurs. 16—0
Pour les non souscripteurs. . . . . 20—0

Le premier volume a été annoncé sous le n. 7971 de 1827.

4739. ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE. Par J. F. G. Palaiseau, auteur de la Métrologie universelle, etc. In-4° de 25 feuilles Imp. de Gaude, à Nîmes. — A Nîmes, chez Gaude. Prix. . . . . 6—0

4740. L'ÉTERNITÉ DU GLOBE TERRESTRE. In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Combarieu, à Cahors.

Vers datés de Moncuq, avril 1827, et signés J. A Soubira, notaire.

4741 EXTRAITS *de quelques articles publiés dans différens journaux à l'occasion des deux ordonnances royales rendues sur les petits séminaires.* In-8° de 4 feuilles Imp. d'Outhenin-Chalandre, à Besançon.

4742. FABLES SÉNÉGALAISES, recueillies de l'ouolof, et mises en vers français, avec des notes destinées à faire connaître la Senegambie, son climat, ses principales productions, la civilisation et les mœurs des habitans. Par M. le baron Roger. In-18 de 8 feuilles. Impr. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Nepveu, passage des Panoramas, n. 26; chez F. Didot, chez Ponthieu.

4743. GOG ET MAGOG. In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Richard, à Cahors.

Vers datés de Moncuq, 1827, et signés J. A. Soubira.

4744. GONZALVE DE CORDOUE, précédé d'un précis historique sur les

Maures d'Espagne. Tome III. In-32 de 3 feuilles 1/4. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Dauthereau, rue de Richelieu, n. 20. Prix. . . . . 1—25

LXXXIXe livraison de la *Collection des meilleurs romans français et étrangers*, en cent volumes.

4745. L'HEUREUX JOUR, ou l'*Anniversaire du 6 août* 1775, suivi de pensées diverses. Par Auguste Hus In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Mme Ve Scherff, à Paris. — A Paris, chez Beauchamp, boulevart Poissonnière, n. 17.

Date de la naissance du duc d'Angoulême.

4746. HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE FRANCE, *depuis la première convocation des notables jusqu'en* 1828. Par M Cadiot. Quatrième livraison. In-8° de 5 feuilles 1/2. Impr. de Marchand-Dubreuil, à Paris. — A Paris, rue Mabillon, n. 12.

Formera un seul volume in-8° distribué en 20 livraisons, tous les vingt jours. Prix de chaque. . . . . 1—80

4747. HISTOIRE DE BOSSUET, *évêque de Meaux*, composé sur les manuscrits originaux. Par M. le cardinal de Bausset, pair de France, membre de l'académie française. Cinquième édition, revue et corrigée, avec une table générale des matières. Quatre volumes in-12, ensemble de 59 feuilles 1/2. Imp. de Béthune, à Paris. — A Paris, chez Beaucé-Rusand, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice; chez Belin-Mandar et Devaux.

Prix inconnu.

4748. HISTOIRE DE FRANCE *depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année* 1825, précédée d'un discours préliminaire et d'une introduction historique de la monarchie française, et des causes qui ont amené la révolution. Par l'abbé de Montgaillard. Troisième édition. Tome XII. In-16 de 9 feuilles 5/8. Impr. de Guiraudet, à Paris. — A Paris, chez Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n. 4. Prix. . . . . 3—0

L'édition aura 15 volumes. On en promet un tous les 20 jours.

4749. HISTOIRE DE LA DÉCADENCE *et de la chute de l'empire romain*, traduite de l'anglais d'Edouard Gibbon; nouvelle édition, entièrement revue et corrigée, précédée d'une Notice sur la vie et le caractère de Gibbon, et accompagnée de notes critiques et historiques, relatives, pour la plupart, à l'Histoire de la propagation du christianisme. Par M. F Guizot. Tomes V et VI. Deux volumes in-8°, ensemble de 67 feuilles 1/2. Imprim. de Casimir, à Paris. — A Paris, chez Ledentu, quai des Augustins, n. 31. Prix de chaque volume. . . . 6—0

L'édition aura 13 volumes.

4750. HISTOIRE DE NAPOLÉON. Par M. de Norvins Quinzième livraison (troisième du tome IV) In-8° de 7 feuilles 1/2, plus 2 planches et 2 cartes. Imp. de Pinard, à Paris. — A Paris, chez A. Dupont, rue Vivienne, n. 16. Prix . . . . . 5—0

L'ouvrage aura 16 livraisons, voyez n. 1630 et 4757.

4751. HISTOIRE DES COMMUNES DE FRANCE, *et législation municipale depuis la fin du XIe siècle jusqu'à nos jours* Par P. J. S. Dufey, de l'Yonne In 8° de 22 feuilles. Impr. de Marchand-Dubreuil, à Paris. — A Paris, chez Gœury, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 7.

4752. HISTOIRE DES SECTES RELIGIEUSES, etc Par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée. Tome second. (Ire et IIe parties.) Deux cahiers in-8°, ensemble de 32 feuilles 1/4. Imprim. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 17.

Voyez n. 3962.

4753. HISTOIRE DES VÉGÉTAUX FOSSILES, etc. Par M. Adolphe Brongniart. Deuxième livraison. In-4° de 7 feuilles, plus 15 planches. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Dufour et d'Ocagne. Prix. 13—0

L'ouvrage aura de 12 à 14 livraisons, voyez n. 1631.

4754. HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DES PAIRS DE FRANCE, *des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France.* Par M. le chevalier de Courcelles. Tome IX. In-4° de 86 feuilles 1/4, plus une planche. Imp. de Plassan, à Paris. — A Paris, chez l'auteur, rue de Sèvres, n. 111; chez Arthus Bertrand.

La pagination recommence maintes fois.

4755. HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, etc. Par M. P. A. J. Duponchel. Tome VII. Première partie. (*Nocturnes.* Tome IV. Première partie.) Dixième livraison. In-8° de 2 feuilles, plus 2 planches. Impr. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Méquignon-Marvis, rue du Jardinet, n. 13. Prix. . . . . 5—0

Papier vélin. . . . . 6—0

Pour le développement du titre, etc., voyez n. 48.

4756. HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES, avec des figures originales, coloriées, dessinées d'après des animaux vivans, ouvrage publié sous l'autorité de l'administration du muséum d'histoire naturelle. Par M. Geoffroy Saint-Hilaire et par M. Fr. Cuvier. LVIII^e^ livraison. In-folio de 4 feuilles 1/2, plus 6 planches. Imp. de Belin, à Paris. — A Paris, chez Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques. Prix . . . 15—0

4757. ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON : collection de portraits. (Prospectus.) In-8° d'une demi-feuille. Impr. de Pinard, à Paris. — A Paris, chez A. Dupont, rue Vivienne, n. 16.

La collection se composera de 24 portraits distribués en six livraisons tous les 15 jours. Prix de chaque livraison. . . . . 2—50

Pour les souscripteurs à l'*Histoire de Napoléon*. . . . . 2—0

A la mise en vente de la deuxième livraison les prix seront augmentés. Voyez n. 4750.

4758. INFLUENCE DE L'ÉCRITURE *sur la pensée et sur le langage*, ouvrage qui a partagé le prix fondé par Volney et décerné par l'institut dans la séance du 24 avril 1828. Par le baron Massias. In-8° de 11 feuilles. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, n. 24.

4759. INSTRUCTION SUR L'HISTOIRE DE FRANCE. Par Le Ragois, continuée jusqu'au couronnement de S. M. Charles X, augmentée d'une chronologie en vers des rois de France, par M. de Foris. Onzième édition, ornée des portraits de nos rois jusqu'à S. M. Charles X, admis par le jury des arts, gravés sur bois par M. Thompson et M^me^ Bougon, et d'un frontispice en taille-douce, par M. Hocquart; suivie de l'Histoire ancienne, grecque et romaine, d'un Abrégé de géographie, de mythologie, etc.; ouvrage admis pour la bibliothèque de LL. AA. RR. les enfans de France. Deux tomes en un seul volume in-12 de 21 feuilles 2/3, plus les planches. Imprim. de Moronval, à Paris. — A Paris, chez Moronval, rue Galande, n. 65. Prix. . . . . 3—0

4760. JEAN ET MARIE, histoire française. In-18 d'un tiers de feuille. Imp. de Feillé-Grandpré, à Laval. — Au Mans, chez Belon.

Le nom de l'imprimeur n'est que sur la couverture, disposition qui peut avoir de graves inconvéniens pour les libraires. Voyez ma note du n. 3390 de 1827.

4761. LECTURE INSTANTANÉE *Nouvelle méthode pour apprendre à lire sans épeler.* Par A. Bébian, instituteur de sourds-muets. In-4°

de 6 feuilles 1/2, plus 28 planches. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez l'auteur, rue des Beaux-Arts, n. 15; chez L. Colas, chez Mesnier.

4762. LETTRE DE M. LE DOCTEUR LEPELLETIER *à MM. les membres du tribunal de première instance du Mans, relative à l'affaire d'infanticide du 6 juin* 1828. In-4° d'une demi-feuille. Imp. de Fleuriot, au Mans.

4763. LISTE DES MEMBRES *du consistoire et des autres établissemens de l'église réformée de Paris au 1^er^ juillet* 1828. In-8° d'une feuille. Imp. de Fain, à Paris.

4764. MANUEL COMPLET DES ASPIRANS AU DOCTORAT EN MÉDECINE. Par une société de médecine. Quatrième examen. In-18 de 13 feuilles 5/6. Imp. de Thuau, à Paris. — A Paris, rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 4. Prix. . . . . 6—0

Cet examen comprend l'hygiène, la médecine légale, la matière médicale et la thérapeutique.

4765. MANUEL DU FRANC-MAÇON. Par M. Bazot. Cinquième édition, entièrement refondue, corrigée et augmentée de documens et de cantiques inédits. In-12 de 16 feuilles 1/3, plus une planche. Imprim. de Duverger, à Paris. — A Paris, chez Boiste fils aîné, rue de Sorbonne, n. 12.

4766. LA MATINÉE AUX CONTRE-TEMS, comédie-vaudeville en un acte. Par MM. Duvert, Desvergers et Victor; représentée sur le théâtre des Nouveautés le 16 juillet 1828. In-8° de 2 feuilles 1/2. Imp. de Coniam, à Paris. — A Paris, chez Duvernois.

4767. MÉDAILLE UNIQUE ET INÉDITE *des Gaulois-Eduens, frappée sous le magistere du Vergobret Cisiarix.* Par M. le baron Marchant. In-8° d'une demi-feuille, plus une planche. Impr. de Lamort, à Metz.

En marge on lit : *Dissert. XXV.* Voyez n 4232 et 4245-46.

4768. MÉMOIRE DE LA BLANCHISSEUSE *à l'usage des garçons, des officiers et des voyageurs.* In-8° de 6 feuilles. Imp. de Verronnais, à Metz.

4769. MÉMOIRE PHYSIOLOGIQUE SUR LE CERVEAU. Par M. Magendie. In-4° de 2 feuilles 1/2. Imp. de F. Didot, à Paris.

4770. MÉMOIRE *pour nosseigneurs les évêques de France contre leurs excellences comte Portalis et Feutrier.* In-4° d'une feuille. Imprim. de Poussielgue-Rusand, à Paris.

Signé Chauvin.

4771. MÉMOIRES D'UN JEUNE JÉSUITE, ou *Conjuration de Montrouge développée par des faits.* Par l'abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud. Quatrième édition, ornée du *fac-simile* des deux certificats délivrés à l'auteur par les PP. Richardot et Chauchon. In-8° de 23 feuilles trois quarts, plus 2 planches. Impr. de Tastu, à Paris. — A Paris, chez A. Dupont, rue Vivienne, n. 16. Prix. . . . . 6—50

Les *fac-simile* sont en latin et signés *T. Chauchon* et *Desiderius Richardot.* La traduction française est signée *Désiré Richardot* et *T. Chauchon.*

4772. MONTROUGE PEINT PAR LUI-MÊME, ou *les Trois derniers conseils de guerre tenus les* 17, 18 *et* 26 *juin* 1828 *par les RR. PP. jésuites de la province de France.* In-8° de 2 feuilles 1/4. Impr. de Goëtschy, à Paris. — A Paris, chez les marchands de nouveautés.

En couplets.

4773. MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, etc., dessiné et gravé à l'eau-forte par Reveil, avec des notices descriptives, critiques et historiques. Par Duchesne aîné. Vingt-deuxième livraison. Petit in-8° de trois quarts de feuille, plus 6 planches. Imp. de Rignoux, à Paris. —

A Paris, chez Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n. 11. Prix de chaque livraison. . . . . 1—0

Au verso du texte français est un texte anglais. Pour le développement du titre, voyez n. 68.

4774. NOTICE *sur les historiens de la Flandre française*, ouvrage qui a obtenu une seconde médaille d'or, comme premier accessit par la société d'émulation de Cambrai, au concours de 1827. Par M. Lebon, conseiller de préfecture du département du Nord. In-8° de 6 feuilles 1/2, plus un portrait. Imprim. de Blocquel, à Lille.

Le portrait est celui de Froissart.

4775. NOUVEAU DICTIONNAIRE DE POCHE *français-anglais et anglais-français*. Par Thomas Nugent et J. Ouiseau, contenant, 1° tous les mots généralement usités et autorisés par les meilleurs écrivains; 2° les genres des noms français; 3° un nouveau dictionnaire des noms propres historiques, des noms de baptême mythologiques et géographiques qui ne s'écrivent pas de même dans les deux langues. Vingt-unième édition, revue, corrigée et augmentée par M. Samuel Stone, d'après les meilleures éditions des dictionnaires de Laveaux, Catineau, Lévizac, Boyer, Chambaud, Garner, Descarrières, etc. Deux parties in 16, ensemble de 17 feuilles 1/2, plus 2 planches. Imp. de Casimir, à Paris. — A Paris, chez Tardieu-Denesle, rue Pavée-Saint-Adré-des-Arts, n. 5. Prix. . . . . 6—0

4776. NOUVEAU MANUEL COMPLET *théorique et pratique des propriétaires d'abeilles*, contenant, etc. Par J. Radouan. Troisième édition, corrigée; suivi de l'Art d'élever et de soigner les vers à soie et de cultiver le mûrier, par M. Morin. In-18 de 10 feuilles, plus une planche. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Roret, rue Hautefeuille, n. 12. Prix. . . . . 3—0

4777. NOUVEAUX CONSEILS AUX FEMNES *sur l'âge prétendu critique*, ou *Conduite à tenir lors de la cessation des règles*. Par C. S. In-8° de 2 feuilles. Imprim. de Tilliard, à Paris. — A Paris, chez M^me^ Auger Méquignon, rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 5, et chez Delaunay. Prix. . . . . 1—25

4778. NOUVELLE GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE, divisée par leçons, contenant, etc. Par Ch. C Letellier. In-12 de 25 feuilles 1/6, plus des cartes. Impr. de Gratiot, à Paris. — A Paris, chez Leprieur, rue des Mathurins, n. 14; chez Belin-Leprieur, chez C. Letellier fils.

4779. NOUVELLES RÉFLEXIONS *sur l'ordonnance du 16 juin 1828, concernant les petits séminaires*. In-8° de 4 feuilles 3/4. Impr. de F. Didot, à Paris.

4780. OBSERVATIONS CLINIQUES *de médecine et de chirurgie*, recueillies par M. B. Richard-Calve. In-8° d'une feuille. Imp. de Durand-Belle, à Nîmes.

4781. OBSERVATIONS SUR LA SOLDE *des capitaines du corps royal d'artillerie*. In-8° de trois quarts de feuille. Impr. de Dondey-Dupré père, à Paris.

4782. OBSERVATIONS *sur le discours prononcé par M. le procureur-général près la cour des comptes à l'audience solennelle du 22 juillet 1828 pour l'installation de M. Lacave Laplagne en qualité de conseiller référendaire de première classe*. In-4° d'une feuille. Imp. de Lottin de Saint-Germain, à Paris.

4783. OEUVRES COMPLÈTES DE JEAN RACINE, revues avec soin sur

toutes les éditions de ce poète, avec les mémoires de Louis Racine. Tome V (et dernier). In-8° de 31 feuilles 1/2, plus des faux-titres et titres pour les tomes I et II. Imprim. de Comynet, à Avallon. — A Avallon, chez Comynet. Prix. . . . . 3—50

Les titres et faux-titres des tomes I et II ont été faits pour remplacer le nom de M. Castel de Courval par celui de M. Comynet (voyez n. 2327).

Ce cinquième volume contient des pièces diverses et la correspondance pour le texte de laquelle on a suivi les éditions les plus amples.

4784. OEuvres complètes de voltaire. (Tome III.) *Théâtre*, tome III et (tome LXIX), *Correspondance avec le roi de Prusse*, tome I^er^. Deux volumes in-18, ensemble de 27 feuilles 7/9. Impr. de Carez, à Toul. — A Paris, chez Fortic, rue de Seine-Saint-Germain, n. 27 Prix. . . . . 4—0

XIVe livraison de l'édition annoncée en 75 volumes in-18.

4785 OEuvres de A. René Lesage, ornées de gravures. (Tomes II et III) *Gilblas de Santillane*, tome II. Deux volumes in-8°, ensemble de 69 feuilles, plus 2 planches. Imprim. de Marchand-Dubreuil, à Paris. — A Paris, chez E. Ledoux. Prix. . . . . 14—0

Pour les souscripteurs. . . . . 10—0

Quatrième livraison de l'édition qui aura 12 volumes, comprenant les *Œuvres choisies*.

Pour le désaveu de la *Notice sur Lesage*, imprimée dans un des volumes de cette édition, voyez n 3992.

4786. OEuvres de J. Racine. Nouvelle édition. In-24 de 14 feuilles 3/4. Imp. de Fournier, à Paris. — A Paris, chez Baudouin frères.

Un premier faux-titre porte : *Répertoire du Théâtre-Français*, tome IV. Ce volume contient les douze pièces de théâtre de Racine, sans les préfaces et dédicaces.

4787. OEuvres de Regnard et de Crébillon. Nouvelle édition. In-24 de 13 feuilles 1/6. Imp. de Rignoux, à Paris. — A Paris, chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 17.

Un premier faux-titre porte : *Répertoire du Théâtre-Français*, tome V. Ce volume contient sept pièces de Regnard et trois de Crebillon.

4788. OEuvres dramatiques de J. W. Goethe, traduites de l'allemand, précédées d'une notice biographique et littéraire Par Albert Stapffer Deuxième édition (faux-titres et titres des quatre volumes) In-8° d'une feuille. Impr. de Fournier, à Paris. — A Paris, place de la Bourse. Prix des quatre volumes. . . . . 14—0

Pour des exemplaires de la première et unique édition.

4789. Opinion de M. J. Cordier, *député du Jura, sur le projet de loi du budget des dépenses de l'exercice* 1829. In-8° de 6 feuilles 1/4. Imprim. de F. Didot, à Paris.

Non prononcée.

4790. Les participes français analysés, *traités en deux règles, et mis à la portée des enfans mêmes*. Par M. Collin. Sixième édition, augmentée de *Tout que* et de *Quelque que*, soumis à une seule règle au lieu de trois qui se trouvent dans les grammaires. In-12 d'une feuille. Imp. de Stahl, à Paris. — A Paris, chez Bossange père, rue de Richelieu, n. 60, et chez Stahl; à Saint-Germain-en-Laye, chez Dubusc-Dusouchet. Prix. . . . . 0—60

4791. Le pélerin cosmopolite, ou *Remarques historiques, philosophiques et critiques d'un solitaire des Vosges, rentré dans le monde*. Par Chasserot. In-8° de 2 feuilles. Imp. de Stahl, à Paris. — A Paris, chez N. Pichard, quai Conti, n 5; chez Stahl, chez Masson et Yonet; à Strasbourg, chez Heitz. Prix. . . . . 1—25

4792. Pétition a la chambre des députés, ou *Complément de l'Ap-*

pel sur la répression des abus introduits dans l'exercice de l'art de guérir. Par Planty Mauxion, D. M. In-8° de trois demi-feuilles. Imprim. de Tremeau, à Angoulême.

La quatrième page est chiffrée 138, l'avant-dernière 157, voyez n. 1432 de 1827, qui n'a pas 134 pages, ce qui me porte à croire qu'il y a un écrit intermédiaire.

4793. PÉTITION *adressée à MM. les membres de la chambre des députés.* In-8° d'une feuille. Imp. de F. Didot, à Paris.

Signé Pierre Jouanne. Voyez n. 2064.

4794. PÉTITION D'UN ANCIEN MILITAIRE *adressée à MM. les députés des départemens, et déposée sur le bureau de M. le président de la chambre le 8 juillet* 1828. Par M. le lieutenant-général comte Gérard. In-4° de 2 feuilles 1/2. Imp. de Trouvé, à Paris.

Signé le chevalier de Kerboux.

4795. PÉVERIL DU PIC, traduction nouvelle. Par A. J. B. Defauconpret. Tome III. In-32 de 3 feuilles 9/16. Imp. de Fournier, à Paris. — A Paris, chez Dauthereau, rue de Richelieu, n. 20; chez Charles Gosselin, chez Sautelet. Prix. . . . . 1—50

4796. LE PREMIER DE L'AN 1828. In-8° d'un quart de feuille. Impr. de Richard, à Cahors.

Vers par J. A. Soubira, notaire.

4797. RECHERCHES *sur la possibilité d'adopter la fonte de fer dans la fabrication des bouches à feu et sur les avantages qui en résulteraient.* In-8° d'une feuille 3/4. Imp. de Dondey-Dupré père, à Paris.

4798. RÉFLEXIONS *sur la lettre pastorale de M. l'évêque du Puy, du 10 juin* 1828, *à l'occasion de l'ordonnance royale du 21 avril dernier, relative aux écoles primaires.* In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Belin, à Paris.

4799. RÉPERTOIRE DU THÉATRE DE MADAME : *Coraly*, ou *la Sœur et le frère.* Par MM. Scribe et Mélesville. Grand in-32 d'une feuille 1/2. —*Le Solliciteur*, ou *l'Art d'obtenir des places.* Par MM. Scribe et M***. Grand in-32 d'une feuille. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 17, et chez Pollet. Prix de chaque. . . . . 1—0

41e et 42e livraisons.

4800. RÉPONSE DE PIERRE DAVID, *officier de la Légion-d'Honneur, ancien consul-général de France à Smyrne, depuis le commencement de* 1820 *jusqu'à la fin de* 1826, *à la pétition du sieur Marc-Antoine Vigoureux, contre l'administration consulaire du Levant.* In-8° de 5 feuilles 1/4. Imp. de F. Didot, à Paris.

Voyez n. 3108.

4801. LE SIÈCLE DE FER DES JÉSUITES, ou *les Persécutions après décès.* In-8° de 6 feuilles. Imprim. de Dentu, à Paris. — A Paris, chez Dentu, au Palais-Royal. Prix. . . . . 1—25

4802. SUR LES ÉVÉNEMENS DU GLOBE TERRESTRE. In-8° d'un huitième de feuille. Imp. de Richard, à Cahors.

Vers signés *Jean Soubira, notaire.*

4803. TRADUCTION D'UNE LETTRE *d'un individu à son ami sur les affaires actuelles du Portugal;* publiée par un ami de la légitimité et de la justice. In-8° de 4 feuilles 1/4. Imp. de Boucher, à Paris. — A Paris, chez Delaforest, rue des Filles Saint-Thomas.

La préface de l'éditeur a 40 pages; les notes en ont 14; la lettre, 16.

4804. TRAITÉ DE LA CULTURE DE LA VIGNE ET DE LA VINIFICATION,

contenant, etc. Par B. A. Lenoir. In-8° de 40 feuilles, plus 8 planches. Imp. de Casimir, à Paris. — A Paris, chez Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine. Prix. . . . . 10—50

4805. TRAITÉ DU PIED, *considéré dans les animaux domestiques.* Par J. Girard. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, avec figures. In-8° de 26 feuilles 1/2, plus 6 planches. Imp. de M^me^ Huzard, à Paris. — A Paris, chez M^me^ Huzard, rue de l'Eperon, n. 7.

4806. LE TUILEUR EXPERT DES SEPT GRADES DU RITE FRANÇAIS, ou *Rite moderne; trente-trois degrés du rite écossais ancien et accepté. Grades symboliques de la grande loge d'Ecosse: maître écossais du régime rectifié de Dresde; grand inspecteur général anglais primitif, avec une notice sur les rites français et écossais*, etc. etc. In-12 de 9 feuilles 1/2. Imprim. de Duverger, à Paris. — A Paris, chez Boiste fils aîné, rue de Sorbonne, n. 12. Prix. . . . . 2—50

4807. VOYAGE AGRONOMIQUE EN AUVERGNE. Par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines. Nouvelle édition, revue et augmentée du tableau des améliorations introduites et des établissemens formés depuis quelques années dans l'Auvergne. In-8° de 16 feuilles 1/4. Impr. d'Huzard-Courcier, à Paris.—A Paris, chez Pichon et Didier, quai des Augustins, et chez M^me^ Huzard.

4808. VOYAGE AUTOUR DU MONDE, etc. Par M. Louis de Freycinet. HISTORIQUE. Neuvième livraison. In-4° de 6 feuilles. Impr. royale, à Paris, plus 10 planches in-folio et une couverture imprimée. Imp. de Pillet aîné, à Paris. — A Paris, chez Pillet aîné, rue des Grands-Augustins, n, 7. Prix pour les souscripteurs à l'ouvrage entier. 12—0

Pour les autres prix et détails sur l'ouvrage, voyez n. 456.

4809. VOYAGE PITTORESQUE ET MILITAIRE EN ESPAGNE. Catalogne. Par M. C. Langlois, capitaine aide-de-camp de M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, accompagné de notes explicatives sur les batailles, communiquées par MM. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, les généraux Decaen, Lamarque, Souham, Petit, etc. VII^e^ livraison. In-folio d'une feuille, plus 4 planches. Imprim. de Goëtschy, à Paris. — A Paris, chez Engelmann, cité Bergère. Prix. . . . . 9—0

L'ouvrage aura dix livraisons.

ESTAMPES.

I. — GRAVURES ET LITHOGRAPHIES (1).

Dont la publication et la vente sont autorisées, conformément à la loi du 25 mars 1822 (art. XII), et à l'ordonnance du roi du 1^er^ mai 1822.

583. MIGUEL 1^er^ ET LE COMTE DE LABOURDONNAYE, sur la même planche, par Jacquet.—J'MEMBÊTE T'Y! par L. Jolly. 1824. Prix. . . . . 0—75

A Paris, chez Mantoux.

584. Groupe d'animaux. N. 24, par Leborne. Prix . . . . . 0—75

— LA FRIVOLE MARCHANDE DE RUBANS. N. 30, par Ch. Philipon. Prix. . . . . 1—0

585. LE ROCHER DE LURLEY.—VUE D'OBERWESCEL CAUB A LA PFATZ. Prix de chaque. . . . . 0—75

A Paris, chez Mlle Formentin.

586. MLLE PETIT, *rôle de Roxelane.* — LE BARON MÉCHIN, par Julien. —

(1) Voyez aussi les numéros 4724,-27, 4753, 4755-57, 4773, 4808-9 des LIVRES.

MM. les graveurs et éditeurs d'estampes et de musique sont priés d'envoyer la note des articles *avec l'adresse des vendeurs et les prix*, à M. Beuchot, rue de l'Abbaye, n. 6, *qui n'accepte aucun exemplaire de ces objets.*

CHAPEAU BAS! CHAPEAU BAS! par C. J. Traviés.—COSTUMES CIVILS ET MILITAIRES DE TOSCANE : servant d'hôpital, par Levilly. Idem, servant de monastère.—COSTUMES DU ROYAUME DES DEUX SICILES. N. 17 et 19, par Pohl. Prix de chaque. . . . . 0—75
— SAINT JÉROME, d'après Raphael, par Perrot.—SAINTE CATHERINE, id. Prix. . . . . 1—50
— LE TEMS FAIT PASSER L'AMOUR, par Tassaert. Prix. . . . . 0—75
A Paris, chez Ducarme.

587. LE BRACONNIER PRIS, aqua-tinta, d'après Kidd, par Marris.—LES PETITS TRAGÉDIENS, idem, d'après Farrier. — LE PETIT CONSCRIT, idem, d'après Thorn.—L'ORAGE PENDANT LA MOISSON, d'après Westall, par Joly. —LES MOISSONNEURS, idem, id.—LE JOUR DU LOYER, idem, d'après Wilkins. —L'AVEUGLE, JOUEUR DE VIOLON, idem.—LE CHEF DES BRIGANDS ITALIENS, d'apres Eustacke, par Moreau.—LE BRIGAND MOURANT, idem.—LE PETIT COMMISSIONNAIRE, d'après Wilkie, par Joly. — LE RETOUR A LA FERME, d'après Burnet. — LA LECTURE DU TESTAMENT, d'après Wilkie, par Marris.—LA LEÇON DE BIENFAISANCE, d'après Bigg, par Joly.—LE COLIN MAILLARD, d'apres Wilkie, par Marris.—LA MAIN CHAUDE, d'après Debucourt, chez Renchil. Prix en noir. . . . . 0—90
En couleur. . . . . 1—80
— Une planche de six images dont, SAINT ETIENNE, encadré à dentelles. — Autre dont, SAINT PIERRE.—Autre dont, SAINTE CATHERINE. Prix de chaque. . . . . 0—75
—CHEF DE BRIGANDS, aqua-tinta, d'après Eustacke. Prix en noir. 1—65
En couleur. . . . . 3—30
—IMMACULÉE CONCEPTION, aqua-tinta, d'après Matheo Zerezo, par Coqueret. Prix en noir. . . . . 4—50
En couleur. . . . . 9—0
A Paris, chez Basset.

588. NOTIONS SUR LES PEUPLES. N. 1. *Brésil. Les Botonidos à la chasse au tigre.* Prix de la livraison sur papier blanc. . . . . 12—0
Sur papier de Chine. . . . . 15—0
—VUE DU PONT DE ZOLLBRACK, sur l'Aar, canton de Berne, d'après Villeneuve.—LE HOHEWEG, *chemin d'Aarmalh.*—CHUTE DE L'AAR, *à Unterseen*, idem.—GRANDE CHUTE DU GIERBACK. idem.—VUE D'UNE SCIRIE SUR LE LAC DE BRIENZ.—VUE DE L'AUBERGE DE MALTON.—TÊTE DE SIMON, d'apres Philippe de Champagne.—BOTZARIS, d'après Girodet.—MLLE MARS, d'après Gérard, par Jeantet.—LA SAINTE VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS, idem, d'après Raphael. Prix. . . . . 1—0
— THÉATRE OLYMPIQUE dans les arènes de Nîmes. — Cours de dessin linéaire, par M. Laurent. VII^e^ livraison, planches 49 à 56. Prix de la livraison. . . . . 5—0
A Paris, chez Engelmann, cité Bergère, n. 1.

589. TALMA, *dans Sylla*, vignette. Prix. . . . . 0—50
— NAPOLÉON, idem.—Une planche de huit rébus, avec explication en vers. Prix de chaque. . . . . 1—50
—Une planche de huit figures, *l'art de se faire aimer des demoiselles*, pour bonbons, avec planches de vers. Prix. . . . . 2—0
— Une planche de huit petites figures, *Promenades de Paris*, avec planche de vers. Prix. . . . . 2—50
—Une planche de quatre têtes de femmes *dans une rose.* Prix. . 1—50
— Une planche de 4 sujets, *La dame du lac*, idem. — Une planche de 48 vignettes sujets divers pour bonbons. Prix. . . . . 4—0
A Paris, chez Germain.

59). LES MYSTÈRES DOULOUREUX *de la passion et de la mort de N. S. J. C.*, aqua-tinta. Prix. . . . . 75—0
A Paris, chez Agustoni, rue Saint-Jacques, n. 4.

591. SOUVENIRS, aqua-tinta, d'après Dubufe, par Reynolds. Prix. 12—0
A Paris, chez Giraldon Bovinet, passage Vivienne, n. 24.

592. BONAPARTE, de profil, par H. Vernet, et lithographié par Gubian, médaillon, avec vignette au bas.
A Lyon, chez Brunet.

LOI SUR LES JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,
A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Nous avons proposé, les chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Tout Français majeur, jouissant des droits civils, pourra, sans autorisation préalable, publier un journal ou écrit périodique, en se conformant aux dispositions de la présente loi.

2. Le propriétaire ou les propriétaires de tout journal ou écrit périodique seront tenus, avant sa publication, de fournir un cautionnement.

Si le journal ou écrit périodique paraît plus de deux fois par semaine, soit à jour fixe, soit par livraisons et irrégulièrement, le cautionnement sera de six mille francs de rentes.

Le cautionnement sera égal aux trois quarts du taux fixé, si le journal ou écrit périodique ne paraît que deux fois par semaine.

Il sera égal à la moitié de ce cautionnement, si le journal ou écrit périodique ne paraît qu'une fois par semaine.

Il sera égal au quart, si le journal ou écrit périodique paraît seulement plus d'une fois par mois.

Le cautionnement des journaux quotidiens publiés dans les départemens autres que ceux de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, sera de deux mille francs de rentes dans les villes de cinquante mille ames et au-dessus, de douze cents francs de rentes dans les autres villes, et de la moitié de ces rentes pour les journaux ou écrits périodiques qui paraissent à des termes moins rapprochés.

3. Seront exempts de tout cautionnement,

1° Les journaux ou écrits périodiques qui ne paraissent qu'une fois par mois ou plus rarement ;

2° Les journaux ou écrits périodiques exclusivement consacrés, soit aux sciences mathématiques, physiques et naturelles, soit aux travaux et recherches d'érudition, soit aux arts mécaniques et libéraux, c'est-à dire aux sciences et aux arts dont s'occupent les trois académies des sciences, des inscriptions et des beaux arts de l'institut royal ;

3° Les journaux ou écrits périodiques étrangers aux matières politiques, et exclusivement consacrés aux lettres ou à d'autres branches de connaissances non spécifiées précédemment, pourvu qu'ils ne paraisent au plus que deux fois par semaine ;

4° Tous les écrits périodiques étrangers aux matières politiques et qui seront publiés dans une autre langue que la langue française ;

5° Les feuilles périodiques exclusivement consacrées aux avis, annonces, affiches judiciaires, arrivages maritimes, mercuriales et prix courans.

Toute contravention aux dispositions du présent article et du précédent sera punie conformément à l'article 6 de la loi du 9 juin 1819.

4. En cas d'association, la société devra être l'une de celles qui sont définies et régies par le code de commerce.

Hors le cas où le journal serait publié par une société anonyme, les associés seront tenus de choisir entre eux un, deux ou trois gérans, qui, aux termes des articles 22 et 24 du code de commerce, auront chacun individuellement la signature.

Si l'un des gérans responsables vient à décéder ou à cesser ses fonctions par une cause quelconque, les propriétaires seront tenus, dans le délai de deux mois, de le remplacer, ou de réduire, par un acte revêtu des mêmes formalités que celui de société, le nombre de leurs gérans. Ils auront aussi, dans les limites ci-dessus déterminées, le droit d'augmenter ce nombre en remplissant les mêmes formalités. S'ils n'en avaient constitué qu'un seul, ils seront tenus de le remplacer dans les quinze jours qui suivront son décès; faute par eux de le faire, le journal ou écrit périodique cessera de paraître, à peine de mille francs d'amende pour chaque feuille ou livraison qui serait publiée après l'expiration de ce délai.

5. Les gérans responsables, ou l'un ou deux d'entre eux, surveilleront et dirigeront par eux-mêmes la rédaction du journal ou écrit périodique.

Chacun des gérans responsables devra avoir les qualités requises par l'article 980 du code civil, être propriétaire au moins d'une part ou action dans l'entreprise, et posséder en son propre et privé nom un quart au moins du cautionnement.

6. Aucun journal ou écrit périodique soumis au cautionnement par les dispositions de la présente loi ne pourra être publié, s'il n'a été fait préalablement une déclaration contenant,

1° Le titre du journal ou écrit périodique, et les époques auxquelles il doit paraître;

2° Le nom de tous les propriétaires autres que les commanditaires, leur demeure, leur part dans l'entreprise;

3° Le nom et la demeure des gérans responsables;

4° L'affirmation que ces propriétaires et gérans réunissent les conditions de capacité prescrites par la loi;

5° L'indication de l'imprimerie dans laquelle le journal ou écrit périodique devra être imprimé.

Toutes les fois qu'il surviendra quelque mutation, soit dans le titre du journal ou dans les conditions de sa périodicité, soit parmi les propriétaires ou les gérans responsables, il en sera fait déclaration devant l'autorité compétente dans les quinze jours qui suivront la mutation, à la diligence des gérans responsables. En cas de négligence, ils seront punis d'une amende de cinq cents francs.

Il en sera de même si le journal ou écrit périoque venait à être imprimé dans une autre imprimerie que celle qui a été originairement déclarée.

Dans le cas où l'entreprise aurait été formée par une seule personne, le propriétaire, s'il réunit les qualités requises par le paragraphe 2 de l'art. 5, sera en même tems le gérant responsable du journal.

Dans le cas contraire, il sera tenu de présenter un gérant responsable, conformément à l'art. 5.

Les journaux exceptés du cautionnement seront tenus de faire la déclaration préalable prescrite par les numéros 1, 2 et 5 du premier paragraphe du présent article.

7. Ces déclarations seront accompagnées du dépôt des pièces justificatives : elles seront signées par chacun des propriétaires du journal ou écrit périodique, ou par le fondé de pouvoir de chacun d'eux. Elles seront reçues à Paris à la direction de la librairie, et dans les départemens au secrétariat général de la préfecture.

8. Chaque numéro de l'écrit périodique sera signé en minute par le propriétaire, s'il est unique; par l'un des gérans responsables, si l'écrit périodique est publié par une société en nom collectif ou en commandite; et par l'un des administrateurs, s'il est publié par une société anonyme.

L'exemplaire signé pour minute sera, au moment de la publication, déposé au parquet du procureur du Roi du lieu de l'impression, ou à la mairie dans les villes où il n'y a pas de tribunal de première instance, à peine

de cinq cents francs d'amende contre les gérans. Il sera donné récépissé du dépôt.

La signature sera imprimée au bas de tous les exemplaires, à peine de cinq cents francs d'amende contre l'imprimeur, sans que la révocation du brevet puisse s'ensuivre.

Les signataires de chaque feuille ou livraison seront responsables de son contenu et passibles de toutes les peines portées par la loi à raison de la publication des articles ou passages incriminés, sans préjudice de la poursuite contre l'auteur ou les auteurs desdits articles ou passages, comme complices. En conséquence, les poursuites judiciaires pourront être dirigées, tant contre les signataires des feuilles ou livraisons, que contre l'auteur ou les auteurs des passages incriminés, si ces auteurs peuvent être connus ou mis en cause.

9. Il est accordé aux propriétaires actuels des journaux existans, sans qu'on puisse leur opposer les dispositions de l'art. 1^er^, un délai de 6 mois, à dater de la promulgation de la présente loi, pour présenter un, deux ou trois gérans responsables, réunissant les conditions requises par les articles précédens, et faire la déclaration prescrite par l'article 6.

Si ces gérans responsables ne possèdent pas en propre le quart du cautionnement, ils seront admis à justifier que, outre leur part dans l'entreprise, ils sont vrais et légitimes propriétaires d'immeubles payant au moins cinq cents francs de contributions directes, si le journal est publié dans les départemens de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, et cent cinquante francs dans les autres départemens. Ces immeubles devront être libres de toute hypothèque.

En ce cas, il sera fait mention expresse de cette circonstance dans la déclaration.

10. En cas de contestation sur la régularité ou la sincérité de la déclaration prescrite par l'article 6 et des pièces à l'appui, il sera statué par les tribunaux, à la diligence du préfet, sur mémoire, sommairement et sans frais, la partie ou son défenseur et le ministère public entendus.

Si le journal n'a point encore paru, il sera sursis à la publication jusqu'au jugement à intervenir, lequel sera exécutoire nonobstant appel.

11. Si la déclaration prescrite par l'article 6 est reconnue fausse et frauduleuse en quelqu'une de ses parties, le journal cessera de paraître. Les auteurs de la déclaration seront punis d'une amende dont le *minimum* sera d'une somme égale au dixième, et le *maximum*, d'une somme égale à la moitié du cautionnement.

12. Dans le cas où un journal ou écrit périodique est établi et publié par un seul propriétaire, si ce propriétaire vient à mourir, sa veuve ou ses héritiers auront un délai de trois mois pour présenter un gérant responsable; ce gérant devra être propriétaire d'immeubles libres de toute hypothèque et payant au moins cinq cents francs de contributions directes, si le journal est publié dans les départemens de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, et cent cinquante francs dans les autres départemens.

Le gérant que la veuve ou les héritiers seront admis à présenter, devra réunir les conditions requises par l'article 980 du code civil.

Dans les dix jours du décès, la veuve ou les héritiers seront tenus de présenter un rédacteur, qui sera responsable du journal jusqu'à ce que le gérant soit accepté.

Le cautionnement du propriétaire décédé demeurera affecté à la gestion.

13. Les condamnations pécuniaires prononcées soit contre les signataires responsables, soit contre l'auteur ou les auteurs des passages incriminés, seront prélevées, 1° sur la portion du cautionnement appartenant en propre aux signataires responsables; 2° sur le reste du cautionnement dans le cas où celle-ci serait insuffisante, sans préjudice, pour le surplus, des règles établies par les articles 3 et 4 de la loi du 9 juin 1819.

14. Les amendes, autres que celles portées par la présente loi, qui auront été encourues pour délit de publication par la voie d'un journal ou écrit périodique, ne seront jamais moindres du double du *minimum* fixé par les lois relatives à la répression des délits de la presse.

15. En cas de récidive par le même gérant et dans les cas prévus par l'article 58 du code pénal, indépendamment des dispositions de l'article 10 de la loi du 9 juin 1819, les tribunaux pourront, suivant la gravité du délit, prononcer la suspension du journal ou écrit périodique pour un tems qui ne pourra excéder deux mois, ni être moindre de dix jours. Pendant ce tems, le cautionnement continuera à demeurer en dépôt à la caisse des consignations, et il ne pourra recevoir une autre destination.

16. Dans les procès qui ont pour objet la diffamation, si les tribunaux ordonnent, aux termes de l'article 64 de la Charte, que les débats auront lieu à huis clos, les journaux ne pourront, à peine de deux mille francs d'amende, publier les faits de diffamation, ni donner l'extrait des mémoires ou écrits quelconques qui les contiendraient.

Dans toutes les affaires civiles ou criminelles où un huis clos aura été ordonné, ils ne pourront, sous la même peine, publier que le prononcé du jugement.

17. Lorsqu'aux termes du dernier paragraphe de l'art. 23 de la loi du 17 mai 1819, les tribunaux auront, pour les faits diffamatoires étrangers à la cause, réservé, soit l'action publique, soit l'action civile des parties, les journaux ne pourront, sous la même peine, publier ces faits, ni l'extrait des mémoires qui les contiendraient.

18. La loi du 17 mars 1822, relative à la police des journaux et écrits périodiques, est abrogée.

La présente loi, discutée, délibérée et adoptée par la chambre des pairs et par celle des députés, et sanctionnée par nous ce-jourd'hui, sera exécutée comme loi de l'Etat; voulons, en conséquence, qu'elle soit gardée et observée dans tout notre royaume, terres et pays de notre obéissance.

SI DONNONS EN MANDEMENT à nos cours et tribunaux, préfets, corps administratifs, et tous autres, que les présentes ils gardent et maintiennent, fassent garder, observer et maintenir, et, pour les rendre plus notoires à tous nos sujets, ils les fassent publier et enregistrer partout où besoin sera: car tel est notre plaisir; et, afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné en notre château de Saint-Cloud, le 18e jour du mois de juillet, l'an de grâce mil huit cent vingt-huit, et de notre règne le quatrième.

CHARLES.

Par le Roi:

Le garde-des-sceaux de France, ministre-secrétaire-d'état au département de la justice, Comte PORTALIS.

Vu et scellé du grand sceau:

Le garde-des-sceaux de France, ministre-secrétaire-d'état au département de la justice, Comte PORTALIS.

ERRATA.

N. 4394. dans quelques exemplaires *progiès*, lisez: *procès*.
N. 4397. In-4°, lisez: In-8°.
N. 4517. Goutenard, lisez: Outhenin.

Beaubot, Pillet aîné.

PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 7.